

Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

Séance extraordinaire du conseil tenue ce **23 décembre 2020 à 12 h 00** à laquelle prennent part :

Monsieur Jean-Robert Tremblay  
Monsieur Danis Beauvillier  
Me Serge Bizier  
Madame Martine Lampron  
Monsieur Laurier Chagnon

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juaire, directeur général et greffier adjoint est également présent.

**20-12-429**

**Adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

**20-12-430**

**Adoption du Règlement no 2020-383 concernant l'imposition pour 2021 des taxes foncières et de compensation**

ATTENDU l'avis de motion donné le 21 décembre 2020 en séance ordinaire;

ATTENDU le projet de règlement concernant l'imposition pour 2021 des taxes foncières et de compensation déposé le 21 décembre 2020 en séance ordinaire;

ATTENDU que les membres du conseil ont eu l'opportunité de consulter le projet de règlement au moins deux jours ouvrables précédant la présente séance et que le greffier adjoint en explique l'objet et sa portée séance tenante;

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que soit adopté le *Règlement no 2020-383 concernant l'imposition pour 2021 des taxes foncières et de compensation*.

ADOPTÉE

**20-12-431**

**Adoption du règlement no 2020-384 concernant l'imposition pour 2021 des tarifs pour la gestion des matières résiduelles**

ATTENDU l'avis de motion donné le 21 décembre 2020 en séance ordinaire;

ATTENDU le projet de règlement concernant l'imposition pour 2021 des tarifs pour la gestion des matières résiduelles déposé le 21 décembre 2020 en séance ordinaire;

ATTENDU que les membres du conseil ont eu l'opportunité de consulter le projet de règlement au moins deux jours ouvrables précédant la présente séance et que le greffier adjoint en explique l'objet et sa portée séance tenante;

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu que soit adopté le *Règlement no 2020-384 concernant l'imposition pour 2021 des tarifs pour la gestion des matières résiduelles*.

ADOPTÉE

20-12-432

**Adoption du règlement no 2020-385 concernant la tarification pour 2021 pour le service d'égout et d'épuration des eaux usées**

ATTENDU l'avis de motion donné le 21 décembre 2020 en séance ordinaire;

ATTENDU le projet de règlement concernant la tarification pour 2021 pour le service d'égout et d'épuration des eaux usées déposé le 21 décembre 2020 en séance ordinaire;

ATTENDU que les membres du conseil ont eu l'opportunité de consulter le projet de règlement au moins deux jours ouvrables précédant la présente séance et que le greffier adjoint en explique l'objet et sa portée séance tenante;

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que soit adopté le *Règlement no 2020-385 concernant la tarification pour 2021 pour le service d'égout et d'épuration des eaux usées*.

ADOPTÉE

20-12-433

**Adoption du règlement no 2020-386 concernant la tarification pour 2021 pour le service d'eau**

ATTENDU l'avis de motion donné le 21 décembre 2020 en séance ordinaire;

ATTENDU le projet de règlement concernant la tarification pour 2021 pour le service d'eau déposée le 21 décembre 2020 en séance ordinaire;

ATTENDU que les membres du conseil ont eu l'opportunité de consulter le projet de règlement au moins deux jours ouvrables précédant la présente séance et que le greffier adjoint en explique l'objet et sa portée séance tenante;

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que soit adopté le *Règlement no 2020-386 concernant la tarification pour 2021 pour le service d'eau*.

ADOPTÉE

20-12-434

**Adoption du règlement no 2020-387 modifiant le règlement no 2018-344 concernant la tarification pour les demandes d'information au rôle d'évaluation**

ATTENDU l'avis de motion donné le 21 décembre 2020 en séance ordinaire;

ATTENDU le projet de règlement modifiant le règlement no 2018-344 concernant la tarification pour les demandes d'information au rôle d'évaluation déposé le 21 décembre 2020 en séance ordinaire;

ATTENDU que les membres du conseil ont eu l'opportunité de consulter le projet de règlement au moins deux jours ouvrables précédant la présente séance et que le greffier en a expliqué l'objet et sa portée le 21 décembre 2020 en séance ordinaire;

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que soit adopté le *Règlement no 2020-387 modifiant le règlement no 2018-344 concernant la tarification pour les demandes d'information au rôle d'évaluation.*

ADOPTÉE

**20-12-435**

**Transferts budgétaires**

Sur une proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu de prendre acte du dépôt de la liste des transferts budgétaires pour la période 2020-10 au 2020-11 soumise par la trésorière en date du 23 décembre 2020 et d'entériner son contenu.

ADOPTÉE

**Période de questions**

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, et compte tenu des adaptations nécessaires aux restrictions sanitaires en vigueur, le greffier-adjoint constate qu'aucune question écrite n'a été déposée au greffe ou reçue via courriel.

**20-12-436**

**Levée de la séance**

Sur la proposition du de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 12 h 05.

ADOPTÉE

---

Me Olivier Milot, greffier

---

Gilles Fortier, maire